Downloaded from: justpaste.it/7t78z

Taxe d'habitation : un débat hors sol

Source lepoint.fr 09/01/19 à 06h40 Sophie Coignard

L'exécutif multiplie les couacs sur le sort de la taxe d'habitation pour les 20 % « les plus aisés ». Avec le risque de créer de la polémique là où il n'y en avait pas.

Avis de tempête pour Bruno Le Maire. En moins de trois jours, il a réussi à se contredire, à prétendre le contraire, à sous-entendre que ce sont les autres, tous les autres qui n'ont rien compris, et à voir tous ses efforts réduits à néant par un communiqué de l'Élysée. On est loin du sans-faute !

Résumons. Dimanche 6 janvier, le ministre de l'Économie et des Finances explique sur Europe 1 que la suppression ou non de la taxe d'habitation pour les 20 % des Français les plus aisés fera partie des questions posées au cours du grand débat national. Lundi 7 janvier, cette option est confirmée par le porte-parole du gouvernement Benjamin Griveaux et par le ministre des Comptes publics Gérald Darmanin. Mardi 8 janvier, Bruno Le Maire fait volte-face lors d'un colloque sur l'économie verte organisé à Bercy : « J'ai redit dimanche qu'il fallait aller au bout de la suppression de la taxe d'habitation. Aller au bout de la suppression de la taxe d'habitation, cela veut dire aller au bout de la suppression de la taxe d'habitation. » Qu'en termes suffisants ces choses-là sont dites ! L'homme qui avait déclaré, dans *Le Point* en février 2016, que son intelligence était un obstacle n'a pas changé d'avis puisqu'il ajoute à l'intention de son auditoire, qui rit de sa formulation : « Comme il y a eu une incompréhension, je préfère la lever. » Mais il ne le fait pas, puisqu'il ajoute que ce thème fera partie, malgré tout, du débat. Pourquoi débattre si la décision est prise ? Quelques heures plus tard, l'Élysée tente de mettre fin à cette séquence désastreuse en précisant dans un communiqué que « si les Français nous disent qu'ils n'en veulent pas, nous sommes prêts à étudier le sujet ».

Lire aussi Confusion autour de la suppression totale de la taxe d'habitation

Riche à 4 000 euros ?

Cet ajout de la taxe d'habitation pour 20 % des Français dans le grand débat à venir est pourtant triplement surréaliste. D'abord, il va au-devant d'une revendication qui n'existe pas. Comme le confirme Karl Olive, maire de Poissy et cofondateur de l'association d'élus des Yvelines Génération terrain, aucune des 2 000 premières doléances enregistrées ne concerne

ce sujet. Le pouvoir, ensuite, peut-il sérieusement croire qu'il peut fabriquer de toutes pièces un débat qui n'existe pas sur la taxe d'habitation pour acheter le silence sur le retour de l'ISF, l'une des revendications récurrentes des Gilets jaunes ?

Lire aussi Emmanuel Macron opposé à un retour de l'ISF

Il risque enfin de susciter les mêmes réactions exaspérées qu'avec la hausse de la CSG pour les retraités qu'il avait qualifiés d'« aisés ». Ceux dont les pensions plafonnaient en dessous de 1 500 euros par mois n'auraient jamais songé à se qualifier ainsi. De même, un couple de Français qui gagne un peu moins de 4 000 euros par mois ne se vit pas forcément comme « aisé ». À moins qu'Emmanuel Macron ait décidé d'imiter jusqu'à la caricature son ancien patron François Hollande qui, premier secrétaire du PS en 2007, assurait qu'on était riche à partir de 4 000 euros… mais par personne.